

TULLE, le 9 mai 2012

DELEGATION AU MAIRE

(Délibération du Conseil Municipal du 17 mars 2008)

*Secrétariat Général
SC/CL*

Arrêtés du 9 mai 2012

N°55- Arrêté portant approbation de la convention souscrite entre la Ville de Tulle et l'Association " Ensemble Vocal Coryphée " ayant pour objet la contribution du service communication de la Ville de Tulle pour assurer un soutien à la communication de cette association (Prestation réalisée à titre gracieux).

N°56 - Arrêté portant approbation de la convention souscrite entre la Ville de Tulle et la Radio associative « BRAM FM » ayant pour objet la contribution du service communication de la Ville de Tulle pour assurer un soutien à la communication de cette radio (Prestation réalisée à titre gracieux).

N°57 - Arrêté portant approbation, pour régularisation, de la convention souscrite entre la Ville de Tulle et l'association « La Cour des Arts » » ayant pour objet la contribution du service communication de la Ville de Tulle pour assurer un soutien à la communication de la manifestation « la Rue des Arts » (Prestation réalisée à titre gracieux).

N°58 - Arrêté portant approbation d'un contrat de prêt fixe de 1 641 700 € sur le budget Ville souscrit auprès de la Caisse d'Epargne du Limousin Echéances Trimestrielles - Durée 20 ans.

N°59 - Arrêté portant acceptation de la lettre de commande et du bon de commande chargeant SAUNIER & Associés d'effectuer un diagnostic pour la mise en place d'un ascenseur PMR dans le bâtiment principal de la Mairie de Tulle (Montant de la prestation 1 050 € HT).

N°60 - Arrêté portant acceptation du bon de commande chargeant la SARL Paysage Conception de réaliser trois images d'insertion pour les travaux d'aménagement de la place Martial Brigouleix et décidant le règlement des honoraires afférents (Montant de la dépense 1 200 € HT soit 1 435,20 € TTC).

Le Maire - Adjoint,

Dominique GRADOR.